

Corporations de développement économique communautaire

LES CDEC

de Montréal

**Le développement économique local,
un élément indispensable au
développement de l'assiette fiscale de l'État québécois**

**Mémoire des CDEC de Montréal déposé au ministre des Finances du
Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires pour la
préparation du budget 2004-2005**

Janvier 2004

Contexte

Par le présent mémoire, les corporations de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal désirent rappeler au ministre des Finances du Québec les obligations contractuelles de l'État québécois à l'égard de la ville de Montréal (contrat de ville) et des CDEC (ententes de gestion des mandats CLD).

Dans ce document, nous démontrerons que les sommes que l'État québécois confie aux CDEC pour soutenir l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans les quartiers - qui sont encore parmi les plus défavorisés du Canada - constituent un véritable investissement. En effet, cet investissement rapporte davantage à l'État québécois que ce qu'il lui en coûte.

Nos demandes visent à redonner aux CDEC les outils nécessaires pour poursuivre efficacement leur travail de revitalisation des quartiers défavorisés de Montréal tout en assurant à l'État québécois un élargissement de ses sources de recettes fiscales. Pourquoi l'État québécois se priverait-il de ces revenus?

Les CDEC du Québec

Le Québec compte quatorze corporations de développement économique communautaire (CDEC), dix sur l'île de Montréal et quatre dans les autres régions.

- La CDEC Ahuntsic-Cartierville
- La CDEC Rosemont - Petite-Patrie
- La CDEC Centre-Sud - Plateau Mont-Royal
- La CDEST (Mercier - Hochelaga-Maisonneuve)
- La CDEC Centre-Nord (Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension)
- Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
- La CDEC Notre-Dame-de-Grâce- Côte-des-Neiges
- La SODEC Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles
- La CDEC LaSalle-Lachine (Transaction pour l'emploi)
- La Corporation de relance économique et communautaire (CREC) de Saint-Léonard
- La CDEC de Québec
- La CDEC de Trois-Rivières (ÉCOF)
- La CDEC de Sherbrooke
- La CDEC de Gatineau

Certaines CDEC ont vu le jour au milieu des années 1980, d'autres pendant la décennie 90.

Les CDEC sont issues du milieu et répondent à une prise en charge par les intervenants du milieu actifs au sein de quartiers dévitalisés.

Les CDEC constituent, au niveau local, un lieu de rassemblement des forces vives de la communauté. Les conseils d'administration, élus par des assemblées générales constituées de collèges électoraux sectoriels, sont généralement formés de représentants du milieu des entreprises privées, des syndicats, des groupes communautaires, du monde municipal, du secteur coopératif et de l'économie sociale, du secteur commercial et du monde institutionnel. Chaque CDEC réunit les personnes représentatives du tissu économique et social d'un environnement de proximité.

Les CDEC agissent sur des territoires limités qui répondent à des critères de cohérence et d'homogénéité d'un milieu déterminé. Les populations desservies varient de 70 000 à 160 000.

Les CDEC comptent quelque 260 employés dont 84 dédiés aux services aux entreprises, qui travaillent en collaboration avec près de 1000 bénévoles oeuvrant au sein des conseils d'administration et de divers comités et groupes de travail.

Un succès qui doit perdurer

Le bilan des CDEC est impressionnant. Il constitue dorénavant un redoutable étalon pour la comparaison des résultats futurs.

Des quatorze CDEC que compte le Québec, dix sont actives sur le territoire de la ville de Montréal et neuf de celles-ci assument les mandats dévolus aux CLD. Huit CDEC de Montréal gèrent un fonds Local d'Investissement (FLI). Le FLI est sous la responsabilité directe des CDEC. Les conseils d'administration des CDEC sont les mêmes que ceux des CLD et cette pratique permet la cohérence de l'action sur le terrain. C'est une illustration pratique du fameux concept de guichet unique.

Voici quelques faits saillants qui se dégagent de l'analyse des résultats des fonds locaux d'investissement (FLI) et des fonds de développement de l'économie sociale (FDES) gérés par les huit CDEC mandataires du CLD de Montréal pour la période de cinq ans allant du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003.

1.- Le fonds local d'investissement (FLI)

1.1- Le FLI, un fonds catalyseur pour le démarrage d'entreprises

Le fonds local d'investissement (FLI) est un outil primordial pour le démarrage, le développement et la consolidation des entreprises. Le FLI est souvent le **premier financement** (en capital de risque) obtenu par les promoteurs qui se lancent en affaires. La présence du FLI dans un montage financier est rassurante pour les autres partenaires financiers car elle contribue à mieux partager le risque et témoigne aussi du fait que l'entreprise bénéficie des services d'accompagnement et de suivi de sa CDEC. Des entreprises évoluant dans différents secteurs d'activité (multimédia, manufacturier, commerce au détail, mode, etc.) ont bénéficié de ce fonds qui leur a permis d'accroître leur productivité, de créer des emplois, de développer leur marché et d'obtenir du financement provenant d'autres sources.

1.2- Le FLI, un prêt qui rapporte!

Tableau 1 de l'annexe 1 : Taux d'implication du CLD dans les projets

Tableau 3 de l'annexe 1 : Données globales cumulées de 1998 à 2003

Tableau 4 de l'annexe 1 : Recettes fiscales cumulées des investissements CLD en date du 31 mars 2003

L'investissement moyen d'un FLI est de **35 000 dollars par projet**, totalisant la somme de 9,2 millions de dollars pour la période 1998-2003. Pendant la période où elles ont été dans le portefeuille de prêt des CDEC, les entreprises financées ont réalisé **des investissements totaux de 61,2 millions de dollars**. Ce prêt remboursable contribue à générer des **ventes totalisant 135,7 millions de**

dollars et une masse salariale de 47,6 millions de dollars, qui se trouvent ainsi directement injectés dans notre économie. Cela représente également des **recettes fiscales cumulées** (taxes de vente et impôt sur le revenu) **de l'ordre de 37,6 millions de dollars pour les deux paliers de gouvernement**. Chaque dollar investi par les CDEC, en utilisant le FLI, rapporte 4 \$ aux gouvernements canadien et québécois.

1.3- Des emplois créés et des entreprises viables

Tableau 2 de l'annexe 1 : Taux d'activité des entreprises financées par le CLD au 31 mars 2003
Tableau 3 de l'annexe 1 : Données globales cumulées de 1998 à 2003

Grâce à ce fonds, **1663 emplois** ont été créés ou maintenus dans les entreprises encore dans le portefeuille de prêt des CDEC en mars 2003. Cela représente une moyenne de 6,25 emplois par projet. Sur un total de **266 entreprises financées**, **203** sont encore en activité en 2003, ce qui démontre l'impact non négligeable de ce fonds dans la création d'entreprises dans nos quartiers. Par ailleurs, **le taux d'activité des entreprises** démarrées ou consolidées est de **76 %**.

2.- Le fonds de développement de l'économie sociale (FDES)

2.1- L'économie sociale a un effet multiplicateur sur notre économie

Tableau 4 de l'annexe 2 : Impact du FDES sur les revenus autogénérés
Tableau 5 de l'annexe 2 : Ventes de biens et de services

Les fonds de développement de l'économie sociale (FDES) financent des entreprises oeuvrant dans des domaines aussi variés que la culture, la restauration, le soutien à domicile, le commerce de détail, etc. Depuis 1998, un montant totalisant **12,4 millions** de dollars provenant de ces fonds ont été investis au sein d'entreprises, ce qui a généré **65,7 millions de dollars d'autofinancement** dans les projets. Cela se traduit par une activité économique ayant des retombées directes sur la collectivité. C'est dans ce contexte que l'on peut confirmer l'effet multiplicateur que peut représenter un fonds comme celui du FDES.

Depuis cinq ans, un montant totalisant **12,4 millions** de dollars provenant de ce fonds a été investi au sein d'entreprises et on peut lui associer, pour 82 % des entreprises/projets traités, un revenu de ventes de biens et de services de l'ordre de **50,7 millions de dollars**.

2.2- Des entreprises qui peuvent s'autofinancer

Tableau 6 de l'annexe 2 : Part de l'autofinancement en %

Les entreprises d'économie sociale sont des organismes à but non lucratif ou des coopératives qui doivent relever le défi de la rentabilité économique. Concrètement, la rentabilité économique demeure problématique quand la clientèle représentée, par exemple, majoritairement une population qui n'a pas la capacité de payer, tout en gardant à l'esprit que l'entreprise d'économie sociale ne vise pas à se substituer aux services déjà offerts par l'État.

Le FDES a été créé afin de palier à ce problème et d'aider les entreprises dans leur recherche de rentabilité.

Selon les données disponibles dans 82 % des entreprises/projets financés entre 1998 et 2003, le **pourcentage d'autofinancement** est de l'ordre de **45 %**.

2.3- La création et le maintien d'emplois de qualité

Tableau 1 de l'annexe 2 : Emplois 2002-2003

Tableau 3 de l'annexe 2 : Indicateurs des recettes fiscales sur la masse salariale des entreprises/projets en date du 31 mars 2003

Les entreprises d'économie sociale doivent souvent démontrer leur capacité à maintenir et/ou créer des emplois durables et d'offrir des salaires équitables pour des personnes sans emploi, à faible revenu ou dont les compétences/expériences sont sous-utilisées. Des individus ont intégré le marché du travail contribuant ainsi à l'accroissement de la richesse collective. La rentabilité sociale des entreprises d'économie sociale provient aussi de cette mission liée à l'insertion.

Pour l'année 2002-2003, on compte **746 emplois** créés ou maintenus que l'on peut qualifier d'emplois de qualité.

De plus, l'investissement de **12,4 millions de dollars** provenant du FDES implique une masse salariale de **près de 45 millions de dollars** sur une période de cinq ans qui occasionne des transferts en impôt pour le gouvernement du Québec de l'ordre de **8 millions de dollars**. Cette masse salariale ne tient compte que des salaires payés par les entreprises d'économie sociale qui reçoivent une aide financière du FDES.

2.4- Les entreprises d'économie sociale passent l'épreuve du temps

Tableau 2 de l'annexe 2 : Entreprises/projets encore en activité au 31 mars 2003

Plusieurs entreprises d'économie sociale ont vu le jour depuis les dernières années et leur développement est également significatif. Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises d'économie sociale se développent et croissent de par leur double mission, soit la mission économique et la mission sociale, ce qui signifie qu'elles relèvent quotidiennement un défi de taille et que leur succès est d'autant plus digne de mention.

En effet, **cent quatre-vingt** entreprises ou projets différents ont été réalisés depuis 1998 en partie grâce au FDES et cinq ans plus tard, on constate que **89 %** des entreprises ou projets financés sont encore en activité.

Une expertise reconnue depuis plus de 15 ans

Il importe de noter que les taux d'activité, tant pour les entreprises financées par les fonds locaux d'investissement (76 %) que pour celles financées par les fonds de développement de l'économie sociale (89 %), sont excellents parce que ces entreprises ont, entre autres, bénéficié des services d'accompagnement et de suivi offerts par le personnel des CDEC. Tout au long de leurs démarches, les promoteurs sont soutenus par le personnel des CDEC qui leur offre des conseils sur leur plan d'affaires, des services conseils en gestion, différentes formations entrepreneuriales et de la recherche de financement. Pour l'année 2002-2003, les huit CDEC qui exercent le mandat CLD sur le territoire de la ville de Montréal ont traité **7 825** dossiers. Le détail de ces interventions est présenté à la page 12 de l'annexe 1.

À l'abri des interventions partisans, soutenues par les commerçants, les propriétaires d'entreprises, les institutions locales de financement, les institutions syndicales, le milieu communautaire, les CDEC font jouer leurs multiples atouts pour atteindre un but : créer des emplois durables pour revitaliser et développer de façon harmonieuse leurs quartiers.

Conclusion

Les corporations de développement économique communautaire (CDEC) demandent au ministre des Finances du gouvernement du Québec de prévoir, dans le cadre de l'élaboration du budget du Québec 2004-2005, les crédits nécessaires pour :

- 1.- Le respect intégral du contrat de ville de Montréal comme vous vous y êtes engagé devant l'Assemblée nationale le 17 juin 2003 et tout particulièrement les engagements financiers prévus, à la page 76 du contrat, pour le développement économique local:
 - soutien au fonctionnement des CLD : 8,3 M \$;
 - fonds d'aide aux entreprises : 9,7 M \$.
- 2.- Le respect des contrats qui lient actuellement les CDEC assumant les mandats CLD à la ville de Montréal et au gouvernement du Québec. Ces contrats prévoient, entre autres, les montants alloués à chacune des CDEC pour le soutien au fonctionnement (8,3 M \$) et le fonds local d'investissement (FLI) (inclus dans le 9,7 M \$).
- 3.- La levée du moratoire sur le FLI dans le respect du contrat de ville de Montréal et des contrats de gestion des CLD liant les CDEC, la ville de Montréal et le gouvernement du Québec.
- 4.- La reconduction de l'enveloppe budgétaire de 1,3 M \$ dédiée à la consolidation des entreprises d'économie sociale de Montréal et Laval.

Malgré l'existence de différents fonds de capital de risque, on constate des lacunes importantes pour le financement aux étapes de pré-démarrage et de démarrage de projets d'entreprises privées et d'économie sociale. Des projets ne se concrétisent pas, des entreprises ne voient pas le jour, des emplois ne sont pas créés faute de financement adéquat.

Le soutien financier provenant des fonds locaux d'investissements (FLI) et des fonds de développement de l'économie sociale (FDES) constitue bien souvent la bougie d'allumage qui permet l'accès à des capitaux pour le démarrage ou le développement. L'arrimage dans un réseau local de planification et de soutien représente pour les institutions prêteuses et les gestionnaires de capitaux de risque un indicateur de la pertinence d'un projet et contribue à en atténuer le risque. Le montage financier commence très souvent avec une mise de fonds de la CDEC. C'est aussi, pour les entrepreneurs, l'accès à un service de pré-analyse de leurs dossiers qui facilite le travail des autres gestionnaires de fonds. Il y a actuellement pénurie de capitaux pour assumer cette tâche.

C'est pourquoi les CDEC demandent la levée du moratoire sur le fonds local d'investissement (FLI) et la reconduction des fonds de développement de l'économie sociale, y compris celui destiné à la consolidation des entreprises d'économie sociale.

En répondant favorablement à nos demandes, le gouvernement du Québec favorise l'accroissement du nombre d'entreprises et de contribuables imposables. Cet élargissement à la base de la provenance des recettes fiscales entraînera une augmentation des revenus de l'État. À la lumière des résultats des fonds FLI et FDES, l'impact de l'amélioration de la situation économique dans les quartiers défavorisés de Montréal, même s'il est difficile de le comptabiliser de façon précise, se traduit aussi par des économies pour l'État dans les domaines de la santé, de la sécurité publique, des diverses prestations financières aux individus, etc.

Annexe 1

**Impact des fonds locaux d'investissement (FLI)
sur huit arrondissements de Montréal
du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003**

Impact des fonds locaux d'Investissement (FLI)

Remarques méthodologiques

- Le tableau d'analyse recoupe des données pour huit CDEC de Montréal :
 - CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal;
 - CDEC Ahuntsic/Cartierville;
 - CDEC Centre-Nord;
 - CDEST;
 - RESO;
 - CDEC Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges;
 - CDEC Rosemont/Petite-Patrie;
 - SODEC Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles.
- Période d'analyse : cinq années — du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003.
- Les retombées : l'analyse des retombées recoupe essentiellement la période où les prêts étaient en vigueur. Les retombées ultérieures n'ont pas été considérées.
- Les montages financiers regroupent à l'occasion d'autres financements issus des CDEC. Des 266 entreprises financées par les FLI, nous avons identifié les dossiers mixtes :
 - 55 dossiers FLI/Jeunes Promoteurs;
 - 20 dossiers FLI/FES.
- Les statistiques présentent un cumulatif sur les données disponibles en date du 31 mars 2003 (donc sans approximations ou projections).
- Le portrait des emplois créés et maintenus au 31 mars 2003 pour l'ensemble des dossiers traités par les FLI.
- Le calcul de la masse salariale exclut les charges sociales et la sous-traitance.

Quelques observations

- Les retombées analysées portent principalement sur l'impact économique des FLI.
 - Rappel important : les FLI sont des prêts aux entreprises et non des subventions.
 - Le taux de perte des FLI est de 10 % au 31 mars 2003, date du transfert du CLD Montréal aux CDEC (certaines entreprises ont mis fin

à leurs activités mais ont continué à rembourser leur prêt), ce qui est peu élevé pour ce type de financement (capital de risque).

- Investissement généré :
 - L'investissement sous forme de prêt de 9,2 millions de dollars a généré plus de 61 millions de dollars d'investissements totaux sous diverses formes : investissements des promoteurs, investissements des institutions financières, etc., soit une participation des CLD de 15 %.
- Taux d'activité des entreprises :
 - 76 % des entreprises financées sont toujours en opération après cinq ans :
 - 203 entreprises sont encore en activité sur 266 entreprises financées.

Effets leviers

- L'investissement des FLI a des effets d'entraînement intéressants :
 - les investissements analysés représentent un investissement moyen de 35 000 dollars par projet, totalisant près de 9,2 millions de dollars de prêts;
 - les projets financés génèrent :
 - des ventes de 135,7 millions de dollars;
 - une masse salariale de 47,6 millions de dollars.
 - 1663 emplois ont été créés ou maintenus, soit près de 6,25 emplois par projet;
 - des investissements de 9,2 millions de dollars sous forme de prêts – remboursables par les entreprises et que les CDEC devront bientôt rembourser au gouvernement) ont généré des recettes fiscales de 19,4 millions de dollars à l'État québécois et de 18 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Jeunes Promoteurs

L'investissement FLI a un effet important et souvent déterminant pour le démarrage et le développement des jeunes entreprises et les jeunes promoteurs.

Les FLI sont des outils primordiaux pour le démarrage d'entreprises, le maintien et la création d'emplois.

- Les FLI sont souvent le premier financement dans la ronde du capital de risque; il est le déclencheur auprès des autres partenaires financiers;
- Le financement par les FLI ne fait pas concurrence aux institutions financières; au contraire, c'est le complément qui permet de consolider un dossier.

Les CDEC : un soutien aux entreprises dans leur développement

Les CDEC offrent des services complémentaires au financement qui appuient et consolident les entreprises privées classiques et les entreprises d'économie sociale, ce qui n'est pas dans le mandat des institutions financières.

- o Accueil et information sur les services;
 - o Orientation générale, consultation, référence;
 - o Service conseil sur le plan d'affaires;
 - o Accompagnement et services conseil en gestion, comptabilité, GRH, marketing, vente, production;
 - o Visites, dépistage;
 - o Recherche de financement;
 - o Suivi de financement;
 - o Formation entrepreneuriale;
 - o Développement de la main-d'œuvre;
 - o Mobilisation et concertation des entreprises.
- Plus de 7825 dossiers(incluant ceux de l'économie sociale) ont été traités en 2002 :

Type d'intervention	Nombre de dossiers
Consultation, orientation et référence	1872
Plan d'affaires et étude de préféabilité	733
Accompagnement et suivi d'entreprises	836
Formation en entrepreneuriat	2291
Recherche de financement	1648
Autres services techniques	445
Total	7825

- Dans tous les cas, les dossiers traités nécessitent plusieurs interventions des professionnels des CDEC afin d'en assurer le suivi.
- L'analyse des dossiers est soumise à un comité d'investissement qui décide de l'approbation du prêt. Les dossiers sont ensuite entérinés par le conseil d'administration des CDEC.

Analyse de l'impact des FLI

Tableau 1. Taux d'implication du CLD dans les projets			
	Investissement CLD	Investissements totaux générés	% CLD
1998-1999	138 000	452 675	30,49%
1999-2000	988 182	4 619 910	21,39%
2000-2001	1 556 312	9 445 997	16,48%
2001-2002	3 090 009	24 288 591	12,72%
2002-2003	3 510 129	22 365 215	15,69%
Total	9 282 632	61 172 388	15,17%

Tableau 2. Taux d'activité des entreprises financées par le CLD au 31 mars 2003			
	Entreprises financées	Entreprises encore en activité en mars 2003	Taux d'activité en %
1998 à 2003	266	203	76,3%

Tableau 3. Données globales cumulées de 1998 à 2003				
	Investissement CLD	Ventes	Masse salariale	Emplois créés et maintenus au 31 mars 2003
Total	9 282 632	135 748 542	47 668 211	1663
Moyenne	34 897	510 333	179 204	6,25

Tableau 4. Recettes fiscales cumulées des investissements CLD en date du 31 mars 2003					
	Ventes cumulées		Masse salariale cumulée		Total
Recettes provinciales	TVQ à 7,5%	10 893 820	Impôt à 18%	8 580 278	19 474 098
Recettes fédérales	TPS à 7%	9 502 398	Impôt à 18%	8 580 278	18 082 676
Total des recettes cumulées		20 396 218		17 160 556	37 556 774

Tableau 5. Nombre de doublons avec FLI, JP et FES			
	FLI / JP	FLI / FES	FES / JP
Total	55	20	0

Annexe 2

**Impact des fonds de développement de l'économie sociale (FDES)
sur huit arrondissements de Montréal
du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003**

Remarques méthodologiques

1. Remarques générales

- Les dossiers analysés recourent des données pour huit CDEC de Montréal :
 - CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal;
 - CDEC Ahuntsic/Cartierville;
 - CDEC Centre-Nord;
 - CDEST;
 - RESO;
 - CDEC Côte-des-Neiges/ Notre-Dame-de-Grâce;
 - CDEC Rosemont/Petite-Patrie;
 - SODEC Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles.
- Les données présentent un cumulatif de toutes les CDEC sur les données disponibles en date du 31 mars 2003. Il n'y a donc ni approximations, ni projections.
- Toutes les données sont tirées des états financiers des entreprises/projets d'économie sociale.
- La période d'analyse s'étend sur cinq années soit du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 2003.

2. Remarques spécifiques

2.1. Tableau 1 : Emplois 2002-2003

- Il représente les emplois créés et maintenus pour les 108 entreprises/projets financés pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

2.2. Tableau 2 : Entreprises/projets encore en activité au 31 mars 2003

- On appelle entreprises toutes entités enregistrées légalement comme OBNL.
- Est considéré comme projet toute réalisation au sein d'un organisme communautaire ou d'une entreprise qui n'a pas d'entité légale propre.
- Sont considérées comme données significatives dans le cas de projets, tout apport substantiel du FDES pouvant être associé à un revenu d'autofinancement et une masse salariale.
- La compilation s'est faite en considérant chaque entreprise ou projet et non pas le nombre de demandes de financement pour une même entreprise ou projet. Cela évite les dédoublements et le chiffre de 180 représente alors 180 entreprises ou projets différents.
- Les 180 entreprises ou projets sont, soit des entreprises ou projets qui existaient avant le financement, soit des entreprises qui ont été créées par l'entremise du FDES, soit des organisme existants qui ont développé un projet d'économie sociale.

2.3. Tableau 3 : Indicateurs des recettes fiscales sur la masse salariale des entreprises ou projets en date du 31 mars 2003

- Le calcul de la masse salariale exclut les charges sociales et la sous-traitance.
- Les données sur la masse salariale ne tiennent compte que des salaires payés par les entreprises qui reçoivent un financement du FDES.
- Les recettes fiscales sont calculées à raison de 18 % de la masse salariale et ne tiennent compte que des recettes fiscales provinciales.

2.4. Tableau 4 : Impact du FDES sur les revenus autogénérés

- La compilation ne tient compte que des entreprises ou projets qui reçoivent encore un financement du FDES.
- On peut retrouver les mêmes entreprises ou projets d'année en année car on considère un impact d'investissement total du FDES sur des revenus d'autofinancement.
- On entend par revenus autogénérés totaux le total des revenus de ventes de biens et services, des dons, des cotisations annuelles des membres et des levées de fonds.
- Le tableau 4 se lit de façon linéaire : pour l'année 2002-2003, pour 108 entreprises ou projets financés durant cette période, les investissements du FDES de 2 727 997 \$ sont associés à un total de revenus autogénérés de 20 017 513 \$.

2.5. Tableau 5 : Ventes de biens et de services

- Le taux des entreprises/projets représente le pourcentage d'entreprises/projets dont les données sur les ventes de biens et de services et de revenu total sont disponibles.
- La vente de biens et de services représente la vente pure de biens et de services.
- Les revenus totaux représentent le total des revenus autogénérés additionné aux subventions dont disposent les entreprises/projets d'économie sociale.

2.6. Tableau 6 : Part de l'autofinancement en %

- L'autofinancement calculé sur les ventes de biens et de services représente la part des ventes de biens et de services sur les revenus totaux.
- L'autofinancement calculé sur les revenus autogénérés représente la part des revenus autogénérés sur les revenus totaux.
- Ainsi, le tableau se lit comme suit : dans 82 % des entreprises/projets traités, 45 % des revenus totaux des entreprises /projets provient de la vente pure de biens et de services.

Impact des fonds de développement de l'économie sociale (FDES)

Tableau 1: Emplois 2002-2003

	Nombre d'emploi
2002-2003	746

Tableau 2: Entreprises/Projets encore en activité au 31 mars 2003

	Entreprises/Projets financés	Entreprises/Projets encore en activité en mars 2003	Taux d'activité en %
1998-2003	180	160	89

Tableau 3 : Indicateurs des recettes fiscales sur la masse salariale des entreprises/projets en date du 31 mars 2003

	Entreprises/Projets financés	Masse salariale	Recettes fiscales
1998-1999	31	2 944 774 \$	530 059\$
1999-2000	97	6 604 098 \$	1 188 737 \$
2000-2001	123	11 398 620 \$	2 051 751 \$
2001-2002	119	12 375 365 \$	2 227 565 \$
2002-2003	108	11 578 562 \$	2 084 141 \$
Total	478	44 901 419 \$	8 082 253 \$

Tableau 4 : Impact du FDES sur les revenus autogénérés

	Entreprises/Projets financés	Investissement FDES	Revenus autogénérés totaux
1998-1999	31	884 009 \$	3 151 974 \$
1999-2000	97	2 807 662 \$	7 143 849 \$
2000-2001	123	2 804 824 \$	16 598 550 \$
2001-2002	119	3 207 647 \$	18 860 504 \$
2002-2003	108	2 727 997 \$	20 017 513 \$
Total	478	12 432 139 \$	65 772 390 \$

Tableau 5 : Ventes de biens et de services			
	% des entreprises/projets traités	Ventes de biens et services	Revenus totaux
1998-1999	66 %	2 301 267 \$	6 161 008 \$
1999-2000	79 %	6 194 015 \$	15 142 947 \$
2000-2001	92 %	13 186 073 \$	27 950 707 \$
2001-2002	91%	16 688 208 \$	32 138 436 \$
2002-2003	84 %	12 342 127 \$	26 630 295 \$
Total	82 %	50 711 690 \$	108 023 393 \$

Tableau 6 : Part de l'autofinancement en %		
	Autofinancement calculé sur les ventes de biens et services pour 82% des entreprises/projets financés	Autofinancement calculé sur les revenus autogénérés
1998-1999	37 %	56 %
1999-2000	41 %	47 %
2000-2001	47 %	59 %
2001-2002	52 %	58 %
2002-2003	46 %	75 %
Moyenne	45 %	59 %